



Communiqué de presse

Annecy, le 16 avril 2020

Coronavirus

Le préfet de la Haute-Savoie rappelle l'interdiction de laver sa voiture dans les stations de lavage du département

Comme pour le reste des déplacements quotidiens, **toute intervention sur votre voiture est autorisée, du moment qu'elle revêt un caractère indispensable.**

Dans la mesure où votre véhicule peut être votre unique moyen de vous déplacer afin de faire des courses ou aider un proche dans le besoin, aller faire le plein, changer ses plaquettes de freins n'est pas un problème, afin de garantir des déplacements en toute sécurité.

En revanche, Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie tient à rappeler que si certaines stations de lavage restent ouvertes c'est uniquement pour répondre à des questions d'hygiène pour les véhicules des personnels de santé.

Il est impossible pour les particuliers de justifier que le lavage de la voiture est essentiel.

LES BONS GESTES POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

			
Se laver très régulièrement les mains	Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir	Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter	Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades

Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

[@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00